



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **vendredi 1^{er} avril 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	24/03/2011
Affichage	24/03/2011

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	24	9

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

MUSSON Pascal pouvoir à CIRIO Raymond
 MARCADET Didier pouvoir à FROMM Gérard
 NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale
 FABRE Mireille pouvoir à MARCHELLO Marie
 BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed
 ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe

THEME : **CULTURE 2**

OBJET : MISE EN PLACE AVEC LA
 DRAC D'UN CONTRAT
 TERRITOIRE LECTURE

Absents-Excusés :

MUSSON Pascal, MARCADET Didier, NICOLOSO Alain,
 FABRE Mireille, BOVETTO Fanny, ESTACHY Monique,
 VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD
 Sabin

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Nicole GUERIN

La Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région PACA a proposé à la ville de Briançon la passation d'un Contrat Territoire Lecture.

Ce contrat trisannuel permet d'apporter des réponses aux attentes des différents publics et de développer des partenariats pour la mise en place d'actions nouvelles dans le cadre de la politique culturelle de la bibliothèque.

Un état des lieux a permis de définir différentes actions à mettre en œuvre qui seront formalisées dans la convention à signer entre la DRAC et la Ville de Briançon.

Le Contrat Territoire Lecture est financé à parité par la ville de Briançon et l'Etat représenté par la DRAC, selon le plan de financement ci-dessous.

DEPENSES		RECETTES	
Festiva'lire	8 000 €	DRAC	8 000 €
Animations spécifiques au titre du CTL	8 000 €	Commune	8 000 €
Total	16 000 €	Total	16 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver cette proposition.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire
Gérard Fromm
Gérard FROMM


TRANSMIS LE 5 - AVR. 2011

PUBLIÉ LE 5 - AVR. 2011

NOTIFIÉ LE